

Compte-rendu du Conseil Municipal du Vendredi 20 juin 2008

Présents : M. DOUET Jean-Paul, Mme GON Sylvie, M. NORMAND Anthony, Mme STEIN Rachel, M. MAQUET Jacques, M. BOUCON Denis, M. VONCK Daniel, Mme CROMBEZ Isabelle, Mme FAUCHER Odile, M. PICOU Jean-François, M. ANSART Raymond.

Présents dans la salle : Mme LOCRE Véronique, Mlle LEBEL Carole.

Secrétaire de séance : Madame FAUCHER Odile

ORDRE DU JOUR :

- Conseil de jeunes
- Délibérations :
 - . Budget : décision modificative n°1
 - . Désignation des conseillers délégués
- Travaux en cours
- Communications diverses

Signature du dernier compte-rendu par les membres du Conseil Municipal présents.

CONSEIL DES JEUNES

Il n'y a pas eu de réunion. La commission jeunesse doit se réunir pour décider de nouvelles élections. La date reste à fixer.

DELIBERATIONS

- *Décision modificative* : Il s'agit d'entériner la décision modificative n°1 concernant la régie de travaux. Pour équilibrer les sections de fonctionnement et d'investissement, la somme de 8000,00€ inscrite en section de fonctionnement doit être aussi inscrite en section d'investissement. Le conseil municipal accepte cette délibération à l'unanimité.
- *Désignation des conseillers délégués* : sont désignés conseillers délégués aux projets spéciaux : Monsieur PICOU Jean-François, à l'entretien du village et du cimetière : Monsieur Denis BOUCON, aux travaux communaux, Monsieur Daniel VONCK. Les conseillers délégués recevront pour leurs services une indemnité prélevée sur l'indemnité de fonction brute des adjoints répartie comme suit : adjoints : 2/3 de la somme qui leur est allouée, conseillers délégués : partage des 1/3 restant. Le conseil municipal accepte cette délibération à l'unanimité.

Pour la ou les délibérations ne figurant pas à l'ordre du jour, le Maire sollicite le Conseil Municipal qui accepte d'en délibérer à l'unanimité. Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- *Désignation d'un représentant pour la mission locale inter-territoire Oise Sud* : Monsieur DOUET est nommé à l'unanimité.
- *Affaire Adeline Caron contre commune* : Monsieur DOUET a consulté le service juridique de l'Union des Maires de l'Oise. Il a rendez-vous avec Maître Yvon GOUTAL le 9 juillet pour tenter de résoudre le problème de la dette de Mademoiselle CARON Adeline. La consultation est gratuite. Le conseil municipal accepte cette délibération à l'unanimité.
- *Logement Mairie* : Madame Joëlle PATARD, qui avait droit au logement gratuit en tant qu'institutrice a perdu ce privilège en devenant professeur des écoles. Elle doit maintenant s'acquitter d'un loyer. Le loyer est calculé au prix du m². Pour la commune le prix est fixé à 5.01€ le m². Ce qui donne un loyer mensuel d'un montant de 300.30€ pour une surface de 59.92m². Ce montant sera revalorisé chaque année à la date anniversaire selon l'indice en vigueur. Le conseil municipal accepte cette délibération à l'unanimité.

TRAVAUX EN COURS

- *Trottoirs* : Monsieur Armand LEGRAND ayant été malade, la réfection des trottoirs en cours n'a pas avancé aussi vite que prévu. Néanmoins, le travail est pratiquement terminé depuis la Place Niville jusqu'au virage de l'école.

- *Fleurissement du village* : le contrat de Monsieur Rémy DOUET a été prolongé afin de finir le fleurissement du village.
- *Eglise* : le nettoyage des escaliers est terminé. Les grillages empêchant les pigeons de pénétrer ont été remplacés.
- *Maison des Loisirs* : suite aux effractions, les serrures ont été doublées.
- *Rangement des locaux municipaux* : afin de faire de la place, Messieurs BOUCON et VONCK ont commencé à ranger les ateliers situés derrière la salle du jardin de la Mairie et rue Moitié.
- *Commission travaux* : la commission des travaux sera bientôt réunie pour faire le point sur les différents choix à faire et planifier l'ordre d'urgence : réparation de la berge de la mare, la voie s'affaissant, enlèvement des pavés qui touchent la clôture du bac de rétention d'eau derrière la ferme Maille, nettoyage des calvaires, réparation du panneau grillagé de la porte de la station d'épuration et nettoyage des tags à la Maison des Loisirs.

COMMUNICATIONS DIVERSES

- Mercredi 18 juin, lors de sa visite de contrôle à la station d'épuration, un technicien de la SAUR a constaté les vols de 2 regards en inox, d'1 caillebotis, et d'outillage ainsi que la détérioration du panneau grillagé de la porte, du pont racleur et des poubelles. Un dépôt de plainte a été fait à la gendarmerie ainsi qu'une déclaration à l'assurance.
- La fête de l'Archerie est annulée et reportée en 2011.
- Pour les enfants inscrits dans les écoles privées, l'Union des Maires de l'Oise conseille de ne pas payer les sommes réclamées par celles-ci pour le moment.
- Le cadastre de Montagny pouvait être consulté sur le site du PNR. Désormais, il sera aussi possible de le consulter sur le site de la Communauté de Communes.
- Les registres paroissiaux et d'état civil sont consultables sur le site internet du Conseil Général à l'adresse www.archives-dep.oise.fr.
- Le représentant de l'EDF, Monsieur BONNEAU, a remis à Monsieur DOUET, comme chaque année, le bilan annuel d'activité 2007 qui indique, pour 2006 199 clients et pour 2007 196 clients tandis que la SAUR en comptabilise 169. il convient de chercher d'où vient cette différence. La question a été posée au représentant de l'EDF. D'autre part, la commune qui dépendait jusqu'ici de Meaux sera rattachée en fin d'année à l'Oise.
- Mesdames CROMBEZ, GON, et STEIN iront en stage de formation à l'initiation aux finances communales le 30 juin 2008, Messieurs BOUCON et VONCK en stage de formation sur la sécurité au travail le 3 juillet 2008.
- Le terrain de foot et les vestiaires ont été loués 200€ à SFR pour leur « rando-raïd » durant le weekend du 14 et 15 juin 2008.
- Lors de la commission info qui s'est réunie lundi 16 juin 2008, Carolyn NORMAND a proposé de travailler sur le site Internet de la commune.
- Le PNR va effectuer une étude pour la mise aux normes des bâtiments communaux, de l'éclairage public et du matériel roulant. Madame CROMBEZ rend compte de la réunion à laquelle elle a assisté.
- Dans le cadre de la Communauté de Communes, une aide au raccordement prochain de l'eau au Plessis Belleville ou à Montlognon sera sollicitée. La DDA nous demande de lui indiquer les mesures prises pour améliorer la qualité de l'eau.
- Pour l'achat de vêtements de sécurité pour les employés communaux, il est envisagé de se regrouper avec d'autres communes pour avoir les avantages d'une commande importante.
- Monsieur Le Maire présente les rapports annuels de la Communauté de Communes (ccpv + ordures ménagères) qui seront mis à la disposition des élus.
- Monsieur DOUET rend compte de l'étude de faisabilité de la création d'un insectarium évoquée lors du comité de pilotage du Pays du Sud de l'Oise le 30 mai dernier.
- SIVOM : Madame CROMBEZ demande si le SIVOM va continuer d'exister, étant donné qu'il n'a plus en charge que la gestion de l'assistance maternelle.
- Le prochain conseil municipal, prévu le 18 juillet est avancé au 4 juillet. il sera notamment évoqué les problèmes d'organisation du stationnement dans le village.

La séance est levée à 22h15.